

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES :  
TRAVAUX DE TÔLERIE**

CODE DE L'UE : <b>25 15 01 U11 E1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <b>205</b>
---------------------------------------	---

**La présente demande émane du réseau :**

<input checked="" type="checkbox"/> Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné confessionnel</del>
<input type="checkbox"/> <del>Officiel subventionné</del>	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné non confessionnel</del>

Identité du responsable du réseau : Monsieur DIDIER LETURCQ, Directeur général adjoint

Date et signature : .....

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 de 1 page

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 de 2 pages

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	X du niveau inférieur	O du <del>niveau supérieur</del>
de	X Transition	O <del>Qualification</del>

4. Acquis d'apprentissage : repris en annexe n° 3 de : 1 page

5. Programme :

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (2 pages)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Laboratoire de tôlerie	CT	E	16	
Travaux pratiques de tôlerie	PP	C	80	
<b>Part d'autonomie</b>		P	24	
Total des périodes			120	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 : voir 8Ter

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 16 décembre 2019.....Signature :

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- **CONCOURIR** à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- **REPENDRE** aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'**ACQUERIR** des compétences techniques et des savoir-faire de base en tôlerie automobile ;
- de **REPARER** des dégâts sur des véhicules ancêtres selon le mode opératoire approprié ;
- de **PLACER** de nouveaux ensembles de tôlerie tels que le remplacement des ensembles par boulonnage, le remplacement des ensembles par soudage et boulonnage... ;
- de **DEPOSER**, de **REPOSER**, de **REGLER** et d'**AJUSTER** divers accessoires simples et des matériaux d'isolation et d'acoustique par des techniques de fixation ;
- de **NETTOYER**, d'**ENTRETENIR**, de **RANGER** son matériel ainsi que l'environnement de son poste de travail ;
- de **DEVELOPPER** des compétences de communication professionnelle, d'observation, de réflexion technique et de **VEILLER** au respect des procédures.

## RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

##### En français,

- ◆ LIRE un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - ◆ LIRE couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation ;
  - ◆ REpondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
  - ◆ Consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- ◆ S'EXPRIMER oralement et par écrit :
  - ◆ PRODUIRE des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

##### En mathématiques,

- ◆ SAVOIR CALCULER :
  - ◆ MAITRISER le système de numération en base 10 ;
  - ◆ OPERER sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
  - ◆ CONNAITRE les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
  - ◆ PRENDRE une fraction d'un nombre ;
  - ◆ CALCULER un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ SAVOIR STRUCTURER l'espace et ses composants :
  - ◆ RECONNAITRE et DIFFERENCIER les solides et les figures planes classiques ;

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE**

- ◆ CALCULER le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
- ◆ CALCULER l'aire et le volume de ces solides ;
- ◆ dans un plan donné, CONSTRUIRE une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
  
- ◆ SAVOIR MESURER :
  - ◆ MESURER et CONSTRUIRE un angle à l'aide du rapporteur ;
  - ◆ PRATIQUER les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples).

### **2.2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU :**

Le CEB.

# RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE

## 4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- *en disposant de la documentation appropriée (photos, vidéos, fiches techniques, catalogues de fabricants, ...) et des consignes figurant dans un cahier des charges ;*
- *en disposant du matériel approprié, de l'outillage spécifique et des produits utilisés pour des travaux de restauration de véhicules ancêtres,*
- *en vue de préparer et de ranger son poste de travail et son environnement,*
- *dans le respect des règles de la législation liée à la restauration de véhicules ancêtres, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de manutention et de l'environnement,*
- *dans le respect du temps imparti,*
- *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
- *en développant des compétences de communication,*
- de REPARER des dégâts sur un véhicule ancêtre selon le mode opératoire approprié;
- de PLACER, en tout ou en partie, de nouveaux ensembles de carrosserie sur un véhicule ancêtre par boulonnage ou par soudure ;
- de DEPOSER, de REPOSER et d'AJUSTER divers matériaux d'isolation acoustique et des accessoires simples ;
- de REDIGER une fiche d'intervention permettant de suivre l'évolution des travaux sur un véhicule ancêtre ;
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR, de RANGER son matériel et les produits utilisés ainsi que l'environnement de son poste de travail.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- le soin et la qualité du travail produit lors de l'intervention sur le véhicule ancêtre,
- l'exhaustivité des informations contenues dans la fiche d'intervention,
- la justification des connaissances technologiques dans la réalisation des travaux pratiques,
- le respect des normes de sécurité, d'ergonomie, de manutention ainsi que le degré de propreté du poste de travail et de son environnement.

# RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE

## 5. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

- *en disposant de la documentation appropriée (photos, vidéos, fiches techniques, catalogues de fabricants, ...)* ;
- *en disposant du matériel approprié, de l'outillage spécifique et des produits utilisés pour des travaux de restauration de véhicules ancêtres,*
- *en vue de préparer et de ranger son poste de travail et son environnement,*
- *dans le respect des règles de la législation de la restauration de véhicules ancêtres, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de manutention et de l'environnement,*
- *dans le respect du temps imparti aux travaux pratiques de tôlerie,*
- *en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*
- *en développant des compétences de communication,*

### 5.1. EN LABORATOIRE DE TÔLERIE :

- de DECRIRE et d'EXPLIQUER les différents matériaux (ferreux, non ferreux, plastiques) utilisés pour l'ensemble carrossé d'un véhicule ;
- de CONSULTER des modes opératoires de réparation et d'utilisation des différents produits de carrosserie.

### 5.2. EN TRAVAUX PRATIQUES DE TÔLERIE :

- de DEPOSER et de REPOSER selon le bon mode opératoire, les éléments de carrosserie à remplacer selon les constats posés et de les ranger dans les emplacements appropriés ;
- de CONTROLER visuellement les éléments nouveaux (origine, adéquation au modèle) ;
- de REALISER le traçage de manière à éviter les rebuts (souci d'économie de matériau) ;
- d'APPLIQUER des techniques simples de fixation pour la dépose, la repose et l'ajustement de divers matériaux d'isolation et d'acoustique (boulonnage, collage, rivetage, vissage,...) selon le bon mode opératoire ;
- de DEPOSER, de REPOSER et de REGLER des accessoires simples, des éléments de tôlerie tout en procédant aux ajustements nécessaires;

## **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE**

- de VERIFIER la bonne exécution des travaux de tôlerie avec le matériel adéquat;
- de REALISER des traitements anti-corrosion adaptés au véhicule ancêtre à réparer ;
- de DEPOSER des éléments mécaniques simples selon la bonne procédure;
- d'APPLIQUER les différentes techniques de sablage ;
- de REDIGER des fiches d'intervention selon des modalités définies par le Conseil des études ;
- de NETTOYER, d'ENTRETENIR et de RANGER son matériel et les produits utilisés ainsi que l'environnement de son poste de travail ;
- de TRIER les déchets et rebus selon le respect des règles de protection de l'environnement en vigueur.



# **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE**

## **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour les cours de « Travaux pratiques de tôlerie », il est conseillé de travailler avec deux étudiants par poste de travail.

# **RESTAURATEUR DE VEHICULES ANCÊTRES : TRAVAUX DE TÔLERIE**

## **7. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

